

Gare à la (dé)centralisation?

**EN
BREF**

DÉPART DE MOUTIER Visiblement les projets de concentration administrative, prônés tant par le Conseil exécutif que par le Groupe de réflexion Annoni, laissent les maires et le CJB un tantinet perplexes. Dites! et si on tentait de dissiper ce fâcheux brouillard?

ANALYSE PIERRE-ALAIN BREZIKOFER

Il y a de cela de longs mois déjà, quand on l'avait interpellé sur l'inévitable réorganisation administrative consécutive au départ de Moutier, le conseiller d'Etat Pierre Alain Schnegg avait tiré une première fois la sonnette d'alarme. Palsambleu! le magistrat devait sûrement connaître le conseil qu'on prodigue généralement à ceux qui côtoient les Arabes: «Ne vous chargez pas de les diviser, ils s'en chargent très bien eux-mêmes!» En remplaçant Arabe par Jura bernois, la maxime conserve toute sa puissance. Et pas seulement à cause de la Question jurassienne...

Pierre Alain Schnegg, sentant sûrement d'où allait venir le vent, avait relevé que dans ce dossier épineux, les décisions devraient être bétonnées d'en haut, pour ne pas dire du sommet de l'Etat, histoire d'éviter que Saicourt ne s'en prenne à Saules pendant que Sorvillier vouerait Court à toutes les gémonies.

En un mot comme en cent, dans cette affaire, l'Etat vise l'efficacité et la concentration, au détriment de la dispersion et des intérêts trop locaux, sachant que ni lui ni – surtout – le Jura bernois ne peuvent se rater dans ce dossier capital.

En acceptant de gérer ce dossier suffisamment miné pour que Digger le juge digne d'intérêt, l'ancien conseiller Mario Annoni a visiblement, lui aussi, choisi de prendre de la hauteur. De quoi ne pas s'écraser contre les taupinières? Allez! il est d'autant plus inutile de persifler que rien n'est encore joué. On a cependant pu prendre connaissance, cette semaine, des réactions plutôt mitigées de l'association Jura ber-



Reconville a un projet de centre administratif bien avancé à côté de l'enseigne Lidl. SÉBASTIEN GOETSCHMANN

nois. Bienne et du Conseil du Jura bernois. Pour faire simple, les deux instances régionales ne sont pas (encore?) acquises aux vertus d'un centralisme qu'elles ne qualifient pas vraiment de démocratique.

Surtout, ne pas comparer

Les partisans d'une concentration, synonyme d'efficacité comme de visibilité accrue à leurs yeux, ont beau jeu de comparer les enjeux de demain avec la situation qui prévalait jusqu'ici à Moutier. Ville que le canton a longtemps voulu ménager, préserver et séduire – au choix – pour tenter de la conserver dans son giron. Quitte à y établir le siège de la police, par exemple, ce qui était fort utile quand cette dernière devait intervenir d'urgence à La Neuveville.

On l'aura compris, il n'est dé-

sormais plus question de cadeau, mais bien de cohérence. Cette cohérence qui a tant fait défaut jusqu'ici au Jura bernois. Comme quoi, si chacun continue de jouer sa propre partition, bye-bye l'unité.

Il faudra choisir entre la dispersion des forces et la cohésion...

Bon, d'accord. Il est vrai qu'on ne redessine pas la carte juridico-policiaro-administrative du Jura bernois comme on dessinait un mouton chez Saint-Ex! Mais, au fait, de quoi est-il question? Eh bien, d'abord de ce grand centre administratif qu'un Jean-Pierre Graber, par exemple, souhaiterait proche

d'un monument historique, histoire de marquer une fois pour toutes de manière significative le poids et l'importance du Jura bernois. Sans viser aussi haut, les responsables cantonaux imaginent pour leur part une grande bâtisse, si possible nouvelle, construite au cœur de la vallée de Tavannes et plus précisément de l'Orval. Oui, au centre du Jura bernois. A ce stade du récit, on se permettra de révéler que le projet le plus avancé et le plus pertinent se situe à Reconville, sur le terrain vierge sis à côté de l'enseigne Lidl. Une localisation parfaite, car sise à quelques mètres de la gare, ce qui est fondamental. Sachant de surcroît que la commune et les CFF se proposent de réaménager totalement ce périmètre, sûr que les fonctionnaires de l'administration décentralisée s'y sentiraient

comme des coqs en pâte... quand bien même d'autres emplacements sont aussi envisagés chez les Coqs tavannois. Lovéresse? Sans gare, faut pas trop rêver... Le village se consolera avec l'arrivée probable de la police mobile. Il y a déjà un garage! Pour le reste, Kafka n'y retrouverait pas ses élucubrations.

Aucun bénéfice?

A ce qu'on croit savoir, la préfecture ne serait pas chaude à l'idée de rallier le centre administratif. Et si elle s'en allait, ce bâtiment historique de Courterlay serait trop grand pour accueillir la police territoriale et le ministère public, lesquels ne veulent de toute façon pas faire chambre séparée. Les réunions dans les anciens moulins de Tavannes, quelque peu à l'abandon, ces derniers?

La fameuse nouvelle prison dont tout le monde parle? Une fois de plus, on évoque l'antique Maison d'éducation de Prêles, qu'on apprête à toutes les sauces par les temps qui courent. Tout ça pour finir à Witzwil?

Une partie de la morale de cette histoire, on la trouvera dans le communiqué publié mardi par le CJB: «Il est important de dépassionner le débat autour de l'accueil de services administratifs cantonaux. Aujourd'hui, les communes concernées n'en tirent plus qu'un bénéfice minime, à comparer des avantages économiques que peut apporter une entreprise par exemple...» Et paf!

Dès lors, optera-t-on pour la dispersion des forces et des lieux, ou au contraire pour une concentration synonyme de cohésion, aussi? Réponse dans un avenir en principe proche...

INITIATIVE
Pour davantage de panneaux solaires

Les toits et les façades déjà existants qui s'y prêtent devraient être dotés de panneaux solaires dans le canton de Berne. Le comité «Initiative solaire bernaise» a déposé mercredi 18 696 signatures à la Chancellerie d'Etat. Les constructions existantes devraient être équipées d'ici 2040 au plus tard, moyennant des exceptions pour les cas de rigueur, indique le comité dans un communiqué. Le canton devrait aussi prévoir des incitations pour atteindre plus vite l'objectif fixé. Ces installations pourraient générer à elles seules 9000 GWh sur une année, soit trois fois la production annuelle de l'ancienne centrale nucléaire de Mühleberg, précise le comité. **C-MPR**

SAINT-IMIER
R de Rideaux va se montrer

A partir d'aujourd'hui, 13h30, et jusqu'à samedi, 16h, l'atelier-boutique R de Rideaux ouvre ses portes à la population. L'occasion de découvrir de multiples aspects du relouage de meubles, mais en même temps un lieu de travail partagé, accueillant dès à présent le bureau RM Travaux fiduciaire. Aux abords d'un décor mural de l'artiste graffeur Soy, une petite attention de bienvenue sera également remise, chaque jour, aux visiteurs. Jeudi, de 13h30 à 18h; vendredi, de 13h30 à 20h (avec vin chaud et friandises) dès 18h et samedi, de 11h à 16h. **SDN**

Bienne soutient les lignes directrices du canton

AVENIR BERNE ROMANDE Evillard, le CAF, et la cité seelandaise ont fait part hier de leur position aux autorités bernoises.

Réunis au sein de la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ), le Conseil municipal de Bienne, le Conseil municipal d'Evillard et le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Bienne (CAF) ont fait part au canton de Berne de leur soutien des lignes directrices développées dans le cadre du projet «Avenir Berne romande».

Dans un communiqué envoyé hier, la DBAJ salue la volonté de placer à Bienne les formations proposées dans le cadre de l'EMSp. Celles-ci, qui sont déjà rattachées au Gymnase

français vont pouvoir bénéficier pleinement du savoir-faire de l'institution scolaire.

La DBAJ comprend également les arguments qui conduisent le canton à vouloir déplacer le ceff Artisanat à Bienne. Elle voit dans cette proposition une grande chance de renforcer les formations pour les francophones de la région, tout en garantissant une qualité d'accès pour les jeunes des autres régions et en respectant l'équilibre des formations entre la République et canton du Jura et le canton de Berne. Ce déplacement représente ainsi une

chance pour la région biennoise de renforcer son espace de formation.

Nouvelle position

Pour ce faire, la DBAJ attend également un engagement formel du canton de Berne, et plus particulièrement de la Direction de l'instruction publique et de la culture (INC). Il s'agit, en particulier, d'aider les entreprises à proposer davantage de places d'apprentissage, notamment pour les jeunes francophones. Ce développement devrait également permettre de mettre à



Le pôle artisanat du ceff s'installera à Bienne après le départ de Moutier dans le Jura. LDD

disposition des jeunes certaines formations bilingues, en parallèle des offres de formations francophones et germanophones.

La DBAJ rappelle qu'elle a toujours eu, dans le cadre de la Question jurassienne, une position de «neutralité active». La fin du débat induit donc une nouvelle position de la part de

la DBAJ. Bien que ne revendiquant aucune unité administrative présente à Moutier et estimant qu'un déplacement dans d'autres communes du Jura bernois est légitime, la DBAJ attend toutefois une collaboration constructive entre les régions. Plus spécifiquement, la DBAJ demande d'être intégrée dans l'ensemble des

groupes de discussion prévoyant un déplacement complet ou partiel d'unités administratives de Bienne vers le Jura bernois. Finalement, la DBAJ se dit prête à collaborer pour construire un espace flexible et moderne aux employés de l'administration cantonale qui résideraient ou qui transiteraient à Bienne. **C-JGA**